COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU JEUDI 11 DECEMBRE 2025

Etaient présents :
Mme THUILLIER, Mme VINAUGER, Mme LECUYER (Représentantes des résidents au CVS),
Mme LECLERCQ, Mme ANTORE (Représentantes des familles au CVS),
Mme BEAUJOUAN, Mme BOUDEAU (Représentants des salariés au CVS),
Mme KNOCKAERT (Gérante), Mme DRIES (Directrice), Mr LECUYER (Agent de maintenance), Mme HUET (Responsable hébergement), Mme BRETON (Responsable soin), Mme ROUMILHAC (Psychologue)
Mr ROSTY, Mr CHABROL, Mme LANSON, Mme CHICOURAS, Mme LANZERAY, (résidents)

Ordre du jour :

1. **Bilan année 2025**

- Cartographie des résidents accueillis
- Évolution de l'emploi et des formations
- Projet d'établissement

2. **Service Soin et Hébergement**

- Prévention thématique
- Audit hygiène et circuit du médicament
- Fiches d'Evènements Indésirables (FEI)
- Plan d'actions démarche Qualité
- Plan d'actions critères impératifs (HAS)

3. **Informations diverses et temps d'échanges**

Mme DRIES ouvre la réunion en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence et en rappelant l'importance de ces rencontres, qui visent à renforcer les échanges entre les résidents, leurs familles et les professionnels de la maison de retraite.

Le CVS de ce jour est organisé sous une forme « élargie », avec une invitation adressée aux proches des résidents. Toutefois, nous déplorons l'absence de familles malgré la communication réalisée en amont. Nous constatons par ailleurs que, qu'elle soit programmée en semaine ou le week-end, la rencontre attire peu de participants.

1. Bilan année 2025

- **Cartographie des résidents accueillis**

	Année 2024	Année 2025
(*) GMP	727	722
(**) PMP	234	209
Admissions	20	30
Sorties	23	32
Age moyen	92 ans	92 ans
% hommes	19%	25%
% femmes	81%	75%
(***) Jours d'hospitalisation	236	174
(****) Taux d'occupation	96%	95%

L'âge moyen des résidents accueillis au cours des deux dernières années demeure stable, à 92 ans. L'établissement accueille majoritairement des femmes (75 % en 2025), bien que la proportion d'hommes ait augmenté cette année.

(*) **GMP** : Le niveau de dépendance des personnes âgées ou en perte d'autonomie est évalué à l'aide de la grille AGGIR, qui mesure la capacité d'une personne à accomplir seule les actes de la vie quotidienne ainsi que son état psychique. Le GIR moyen reste constant, confirmant que l'établissement accueille principalement des résidents en situation de dépendance.

(**) **PMP** : L'outil PATHOS permet de qualifier et de quantifier les besoins en soins des résidents en EHPAD. Chaque résident est évalué par le médecin coordonnateur, ce qui génère un score individuel. La somme de ces scores, rapportée au nombre de résidents, permet de calculer le Pathos Moyen Pondéré (PMP) de l'établissement.

La coupe PATHOS, initialement prévue en novembre 2025, a été reportée à 2026 en raison de nombreux départs de résidents et pour des raisons budgétaires.

(***) **Jours d'hospitalisation** : La diminution du nombre de jours d'hospitalisation résulte d'une collaboration efficace avec nos partenaires, notamment l'HAD (hospitalisation à domicile), le service de radiologie mobile et l'intervention des médecins au sein de l'établissement. Cette organisation permet d'éviter, lorsque cela est possible, le recours à l'hospitalisation.

(****) **Taux d'occupation** : La baisse observée s'explique par des travaux de rénovation des chambres, ayant entraîné le blocage temporaire de l'accueil de nouveaux résidents. Malgré cela, le taux d'occupation demeure satisfaisant au regard des statistiques nationales.

Répartition des GIR en 2025 :

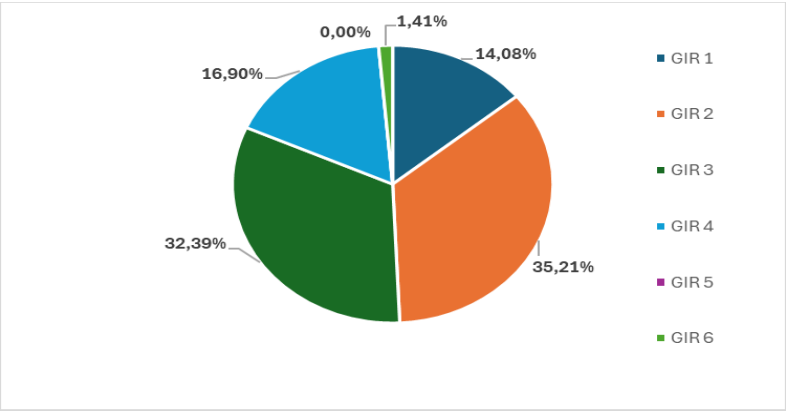

Ce tableau montre que l'établissement accueille majoritairement des résidents présentant un niveau de dépendance élevé. Cette situation traduit des besoins importants en matière d'accompagnement et de soins personnalisés. Elle implique une mobilisation renforcée des équipes afin de répondre de manière adaptée aux besoins complexes et variés des résidents.

- **Evolution des emplois et des formations**

Evolution des emplois

	Effectif 2024	**ETP rémunérés en 2024**	**Effectif 2025**	**ETP rémunérés en 2025**
(*) ETP Global	43.5	46.56	43.5	46.71
Médecin coordinateur	0.3	0.3	0.3	0.3
Infirmières	3.5	3.68	3.5	3.54
Aides-soignantes	17	17.56	18	19.34
Agents de Service Hôtelier	12.8	14.17	12.8	13.67

(*) **ETP** : Équivalent Temps Plein. À titre d'exemple, un salarié à mi-temps représente 0,5 ETP.

Ce tableau met en évidence des écarts entre les effectifs réels et les ETP rémunérés. Ces différences s'expliquent par la prise en compte des remplacements liés aux congés payés, aux arrêts maladie et aux autres absences, qui augmentent mécaniquement le volume des ETP rémunérés.

Il est important de souligner qu'aucun poste n'est actuellement vacant au sein des Jardins d'Éléonore. L'ensemble des postes nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement est pourvu.

Les Jardins d'Éléonore collaborent par ailleurs avec deux ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail) :

- **La Couronnerie** : ce partenariat permet l'intégration d'un commis de cuisine à temps plein et d'un agent des services hôteliers à mi-temps, contribuant au renforcement des prestations proposées aux résidents.
- **Les PEP 45** : cette collaboration concerne l'entretien du jardin et des espaces extérieurs.

Enfin, l'établissement bénéficie également de l'intervention d'une enseignante en APA (activités physiques adaptées) pour une durée de trois ans.

L'absentéisme

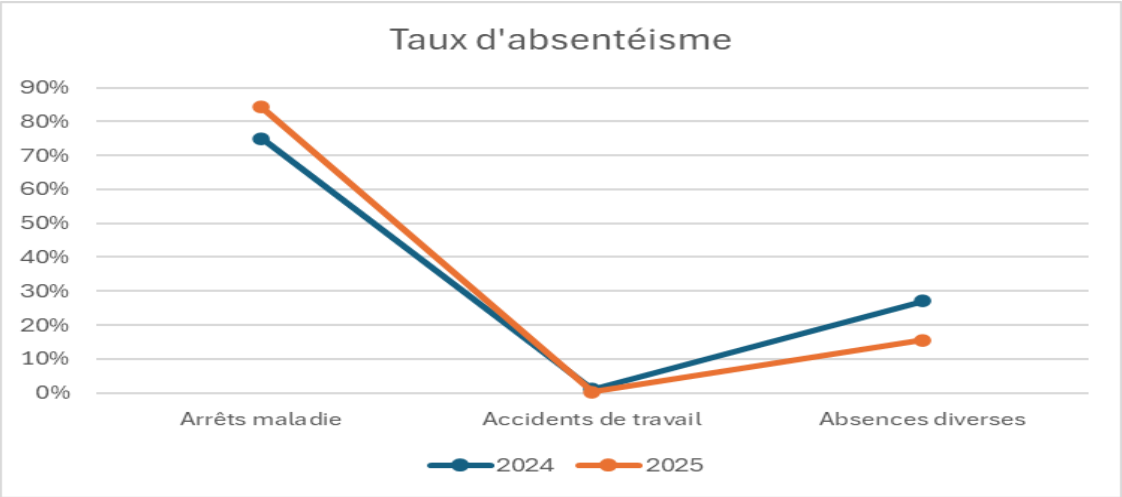

En 2025, le taux d'absentéisme s'élève à 9 %. Les arrêts maladie sont en hausse par rapport à 2024, tandis que les accidents de travail et autres absences ont diminué.

Au cours de l'année, quatre absences longues (plus de 3 mois) ont été recensées augmentant de fait le taux (deux serveuses, une psychomotricienne et l'infirmière coordinatrice). Tous ces postes ont depuis été remplacés, garantissant la continuité du service.

Formation continue en 2025

L'ensemble du personnel a pu participer à une ou plusieurs actions de formation ou de sensibilisation. Les thématiques abordées ont été variées et adaptées aux besoins de l'établissement :

- Gestes de premiers secours
- Evénements indésirables, plaintes et réclamations (gestion des risques)
- Bientraitance, éthique et droits des usagers
- Approche Montessori (thérapies non médicamenteuses)
- Troubles de la déglutition
- Gestion des contentions
- Intimité et sexualité chez la personne âgée
- RGPD et protection des données (avec mise en place et suivi d'un plan d'action documentaire)
- Repérage des fragilités
- Hygiène et nettoyage
- HACCP
- Prévention incendie et SSI
- Relevé des chutes

Les actions programmées pour l'année 2026 incluent :

- Gestes et postures (animés par l'ergothérapeute)
- Les transmissions et écrits professionnels (intérêt et contenus)
- Reformation à la méthode Snoezelen (animée par le psychomotricien)
- Formation approfondie sur les troubles de la déglutition grâce aux fonds CNR attribués par l'ARS, avec nomination de référents
- Management d'équipe
- Contrôle pratique des acquis sur les relevés de chutes (suite à la formation de 2025)
- Audit bientraitance et sensibilisation ciblée
- VAE AS pour deux assistantes de vie aux familles

- **Projet d'établissement**

Évaluation externe

En janvier 2025, une évaluation externe réglementaire a été menée conformément au référentiel national de la Haute Autorité de Santé applicable aux ESSMS. Réalisé tous les cinq ans par un organisme indépendant et accrédité, cet audit a pour objectif d'évaluer de manière objective le fonctionnement de l'EHPAD.

Cette évaluation repose sur 18 critères impératifs à valider, en complément de critères standards.

Les résultats communiqués se sont avérés en deçà des attentes, dans la mesure où ils ne reflètent pas pleinement la réalité du fonctionnement de l'établissement. En effet, les évaluateurs ont formulé de nombreux commentaires positifs, soulignant la bonne appropriation et l'application effective des pratiques par les équipes. Toutefois, les cotations attribuées ne correspondaient pas toujours aux constats formulés.

Si les pratiques professionnelles ont été jugées globalement très satisfaisantes, un manque de formalisme et de traçabilité a néanmoins été identifié, expliquant en partie les écarts observés.

Un plan d'actions est actuellement en cours de déploiement afin de renforcer la formalisation des pratiques et de piloter la validation des critères attendus.

2. Services soins et hébergement

- **Prévention thématique :**

En collaboration avec le médecin coordonnateur, plusieurs thématiques sont régulièrement travaillées et approfondies lors de réunions hebdomadaires :

- **La contention**, animée par une infirmière ;
- **La prise en charge de la douleur**, animée par une infirmière ;
- **L'hygiène**, suivie par l'infirmière coordinatrice ;
- **Le suivi des chutes**, étudié en collaboration avec le psychomotricien ;
- **La dénutrition**, encadrée par une infirmière ;
- **Les troubles du comportement**, analysés avec la psychologue.

Perspectives

Une commission gériatrique sera prochainement organisée. Il s'agit d'un groupe de professionnels de santé qui se réunit pour partager et analyser les indicateurs, suivre la situation des résidents et proposer des actions visant à améliorer la qualité des soins et de l'accompagnement.

À la mi-2026, l'équipe sera renforcée par l'arrivée d'une Infirmière en Pratiques Avancées (IPA), qui assurera le suivi clinique des résidents et prendra en charge des missions de coordination, venant ainsi compléter le rôle du médecin coordonnateur.

- **Audit Hygiène et circuit du médicament :**

En juin, une infirmière coordinatrice externe est intervenue au sein de notre établissement pour réaliser un audit ciblé sur le circuit des médicaments. Elle est revenue en octobre pour effectuer un second audit, cette fois axé sur le risque infection et l'hygiène. Les conclusions de ces deux évaluations ont été positives.

Des plans d'actions ont été définis et sont en cours de mise en œuvre.

- **Fiches d'Evènements Indésirables :**

Depuis la dernière rencontre, quatre FEI, plaintes ou réclamations ont été enregistrés :

- Une famille a exprimé son désaccord concernant l'organisation du repas de leur proche, qui nécessitait pourtant une aide et une stimulation adaptées.
- Deux signalements distincts ont concerné le comportement d'une professionnelle, jugé inadapté par des résidents et professionnels. Après échanges et rappels effectués par la direction, il a été décidé de mettre fin à son contrat.
- Une autre famille a formulé des interrogations sur plusieurs points liés à la prise en charge de leur proche. Un entretien a permis d'apporter des explications et de clarifier le fonctionnement de l'établissement en lien avec la pathologie concernée.

3. Informations diverses et temps d'échanges

Travaux de rénovation et projets d'aménagement

Chambres individuelles : La rénovation a débuté en juillet 2024. À ce jour, 23 chambres sur 50 ont été rénovées. Les autres le seront progressivement en fonction de leur disponibilité.

Espaces communs : Les couloirs ainsi que le salon et la salle à manger du 1er étage feront l'objet d'une rénovation début janvier 2026.

Extension : Les travaux d'extension prévisionnels débuteront en septembre 2026, pour une finalisation prévue fin 2027. Les chambres du rez-de-chaussée seront supprimées et transférées au 1er étage, avec la création de chambres plus spacieuses.

Création d'un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) : L'équipe paramédicale a répondu à un appel à projets. Si le projet est accepté, la salle d'activités thérapeutiques sera aménagée en PASA afin d'accueillir des séances en petits groupes animées par l'ergothérapeute, le psychomotricien, l'enseignante en Activité Physique Adaptée (APA) et la psychologue. La mise en place est prévue pour le 1er semestre 2026.

Cuisine thérapeutique : Dès février 2026, une cuisine sera mise à disposition dans la salle d'activités pour l'organisation de repas spécifiques destinés aux résidents dépendants ou présentant des troubles cognitifs. Ces ateliers culinaires, encadrés par les professionnels de l'établissement, favoriseront à la fois la convivialité et la stimulation.

Fin de la réunion à 17h00.

Validation :
Mme VINAUGER, Présidente du CVS